

Diffusion: Agri

Biodiversité: la Suisse en son jardin

A U S O M M A I R E

L'édito: 2011,
millésime mitigé 1

Stratégie Biodiversité:
la Suisse en son jardin 1

Observatoire
économique 2010 2

Forums 2012:
à vos agendas! 3

Jean-Luc Kissling
se met au vert 3

Assurances: attention
aux arnaques faciles! 3

Projet pilote
Qualité paysage:
étude terminée 4

De nouvelles
contributions, mais pas
de nouveau budget 4

Assurances
de Prométeerre:
du nouveau
dans la palette 4



JEAN-LUC
KISSLING

«Préoccupés par le fait que la diversité biologique s'appauvrit considérablement par suite de certaines activités de l'homme, ...» (préambule à la Convention de 1992 sur la diversité biologique) les quelque 193 signataires de la Convention ont adopté diverses mesures et recommandations à mettre en œuvre par les Etats, chacun chez soi, si l'on peut dire. La dixième conférence de la Convention a eu lieu à Nagoya, district d'Aichi (Japon). Il en est découlé les objectifs dits d'Aichi, fixant les buts à atteindre à l'horizon 2020. C'est en se fondant sur ces objectifs que le Conseil fédéral, par son Office fédéral de l'environnement (OFEV), entend arrêter sa Stratégie Biodiversité Suisse.

L'AGRICULTURE PRISE EN TENAILLES

L'agriculture et l'environnement naturel sont étroitement liés depuis la sédentarisation progressive des populations, la culture systématique des plantes et la domestication des animaux. Cette relation quasi organique a, au fil des siècles, façonné le paysage et créé les lieux que nous connaissons aujourd'hui. Les préoccupations environnementales des agriculteurs ont largement précédé celles des milieux de protection de la nature. Si des excès ont pu être constatés dans les méthodes culturales développées à la période dite de la «révolution verte», avec le recours accru aux engrais chimiques et aux phytosanitaires, les milieux agricoles ont maintenant pris conscience de la nécessité d'adopter des méthodes respectueuses de l'environnement et des besoins des espèces d'animaux de rente. Aujourd'hui, le secteur agricole est en quelque sorte pris en tenailles entre les différentes exigences de la société. D'une part, une frange des milieux de protection de la nature, emmenée par

Sous l'égide des Nations Unies et faisant suite au Sommet de la Terre, à Rio, la communauté internationale a adopté en 1992 la Convention sur la diversité biologique. La Suisse en est l'un des 193 signataires. Sur la base de ce texte fondateur, le Conseil fédéral, suivant également l'injonction du Parlement, a mis en consultation en septembre 2011 sa Stratégie Biodiversité Suisse.



La biodiversité: une préoccupation planétaire.

certain penseurs de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) imagine une Suisse transformée en sanctuaire de la biodiversité. A l'inverse, d'autres milieux, tant au sein de l'administration fédérale (Seco) que de l'économie en général (economiesuisse) considèrent que seule la compétitivité économique de l'agriculture doit être au cœur de la politique agricole.

POUR UNE PRODUCTION DE PROXIMITÉ

Quant aux professionnels de l'agriculture, si on a l'amabilité de leur demander leur avis, ils sont attachés à un objectif de maintien, puis d'augmentation du taux d'auto-provisionnement des denrées alimentaires. Le contexte géopolitique actuel est marqué par une augmentation exponentielle de la population mondiale, par une réduction continue des surfaces arables par tête d'habitant, l'extrême volatilité des prix et des quantités découlant de la libéralisation des marchés internationaux et de la spéculation sur les matières premières, sont des faits qui plaident tous pour une production agroalimentaire de proximité.

Le rapport stratégique sur la biodiversité ne prend pas du tout en compte cette dimension. Au contraire, toutes les mesures préconisées, non seulement dans le secteur de l'agriculture, mais également dans les domaines du tourisme, des transports, de la chasse et de la pêche, consistent à trouver des surfaces de compensation, à créer des «milieux naturels de remplacement», ainsi que des aires de «tranquillité». Ces surfaces seraient évidemment soustraites, entièrement ou partiellement, à la production alimentaire.

DES OBJECTIFS PLUS POLITIQUES QUE SCIENTIFIQUES

L'objectif d'Aichi no 11 fixe à 17% de la surface du territoire les aires à protéger d'ici 2020. Selon l'OFEV, il va manquer environ 53 000 ha pour atteindre cet objectif. Mais les auteurs du rapport «oublie» des surfaces. Premièrement, ils ne tiennent compte des surfaces de compensation écologique (SCE) que lorsqu'elles sont conformes à l'OQÉ. C'est nier les efforts faits par l'agriculture et dévaloriser plus de la moitié des SCE. Inadmissible. D'autre part, selon le rapport lui-même, environ 200 000 ha de forêts non exploitées depuis au moins 50 ans «ne sont pas désignées comme aires protégées (et) ne peuvent pas être prises en compte à ce titre au sens de la Convention sur la diversité biologique». Eh! bien qu'on les prenne en compte! Le tableau ci-contre montre qu'alors le devoir de la Suisse dans le cadre de la Convention est intégralement rempli. En définitive, l'agriculture fournit largement sa contribution au maintien et au développement de la biodiversité en Suisse. Les perspectives de la nouvelle politique agricole 2014-2017 mettent suffisamment l'accent sur les prestations de type écologique pour ne pas surajouter à la perte de potentiel de production.

L'é d i t o



Bilan en
demi-teinte

A quelques
jours de la fin
de l'année,
quel bilan
peut-on d'ores

et déjà tirer de ce millésime 2011?

Après un printemps sec qui a fait craindre le pire, la nature s'est montrée plutôt généreuse, autorisant des récoltes abondantes et de haute qualité dans pratiquement toutes les branches de production. La médaille a cependant son revers: une pression sur les prix, tout particulièrement dans les secteurs où la gestion de l'offre est déficiente. Les producteurs de lait de centrale ou les éleveurs de porcs ne le démentiront pas. Sur ce plan, 2011 n'aura malheureusement pas permis de grandes avancées. En ce qui concerne le lait en particulier, tout reste à faire pour que l'interprofession soit autre chose qu'une coquille vide et puisse enfin remplir le rôle qui devrait être le sien.

Au plan politique, 2011 s'est inscrite dans la continuité et n'a pas été le théâtre de grands bouleversements. On relèvera cependant avec satisfaction que les Chambres fédérales ont eu à quelques reprises l'occasion de manifester leur soutien aux métiers de la terre en donnant suite à certaines revendications professionnelles, parfois contre l'avis du gouvernement. On pense bien entendu aux questions budgétaires, mais également à d'autres dossiers, comme par exemple l'initiative de Jacques Bourgeois concernant le cassis de Dijon. Marqué par un renforcement du centre de l'échiquier politique, le Parlement sorti des urnes cet automne présente un visage qui ne devrait pas être défavorable à l'agriculture. C'est de bon augure pour 2012, qui sera une année décisive pour de nombreux dossiers agricoles importants, à commencer par la Politique Agricole 2014-2017.

Luc Thomas

“ Les préoccupations environnementales des agriculteurs ont largement précédé celles des milieux de protection de la nature ”

Crédit infos

2011:
Plus de 700
demandes d'aide
financière!

Merci de votre
confiance!

Office de
crédit agricole

Jordils 3 - CP 128
1000 Lausanne 6
Tél. 021 614 24 33
Fax 021 614 25 01
oca@prometeerre.ch

AIRES PROTÉGÉES EXISTANTES	Superficie (ha)
Parc national	17 033
Biotopes d'importance nationale (sites de reproduction, marais, prairies sèches, etc.)	78 665
Districts francs fédéraux	150 888
Réserves forestières	45 413
Autres réserves et aires de protection	199 910
Surface de promotion de la biodiversité conformes OQÉ	59 000
Sous-total	550 909
Nouvelles zones prévues d'ici à 2020:	
Réserves forestières	56 555
Zones centrales des parcs nationaux	20 000
Espace cours d'eau sur la SAU	20 000
Total	647 464
Objectif d'Aichi (17% du territoire national)	701 076
«Déficit» selon OFEV	-53 612
A prendre en compte selon Prométeerre	
Surfaces forestières non exploitées depuis plus de 50 ans (potentiel d'environ 200 000 ha dont 56 555 de nouvelles réserves prises en compte)	140 000
Surface de compensation écologique agricole (SPB)	63 000
Excédent selon Prométeerre	+52 833

¹ (La Suisse ne compte que 1 400 m² de surfaces cultivables par tête, surface inférieure de moitié à ce qui est reconnu comme nécessaire).

www.prometerre.ch fait peau neuve

Après deux ans de conception, de développement et de construction, le nouveau site Internet de Prométerre a été ouvert à l'adresse www.prometerre.ch. Plus aisé d'utilisation, plus convivial et simple dans son ergonomie, il présente en détails toutes les prestations de Prométerre. Dans un style graphique original, les neuf dossiers les plus importants du moment constituent le volet de la défense professionnelle, alors que celui des produits du terroir incite à la découverte gourmande et aiguise déjà les papilles... Les publications de Prométerre, de nombreux liens, l'agenda des professions de la terre et les actualités complètent un menu aussi attractif dans sa présentation que précis dans ses informations.

Ordonnance sur les prairies sèches révisée

Sur les quelque 3000 prairies inventoriées, quelques-unes sont situées dans des zones à bâtir préexistantes, ce qui ne permet pas de garantir leur conservation. Afin de régulariser une partie de ces situations, le Conseil fédéral a approuvé le 9 décembre 2011 les solutions élaborées entre les cantons de Vaud et du Valais et l'Office fédéral de l'environnement (OFEV). Certains périmètres ont été adaptés, des objets ont été retirés de l'inventaire. Ces modifications ont été compensées par de nouveaux objets de valeur équivalente. C'est le cas en particulier de 7 hectares à Aminona (VS), où un grand complexe de cinq tours est projeté. La nouvelle ordonnance doit entrer en vigueur le 1^{er} février 2012.

Budget cantonal 2012

Une fois n'est pas coutume, le Grand Conseil Vaudois a entériné le budget cantonal en moins de deux semaines. Dans un contexte économique difficile, le service de l'agriculture a aussi dû participer à l'assainissement des finances cantonales. Les milieux agricoles peuvent toutefois se réjouir de cette planification budgétaire puisque peu de modifications les touchent. Le soutien à la promotion se verrait même légèrement renforcé, avec un accent particulier mis sur la promotion des produits d'élevage et l'attractivité du monde rural. La vulgarisation arboricole est dotée de CHF 150 000.– supplémentaires et, globalement, la volonté de soutien à la préservation des ressources naturelles et à la fertilité des sols est augmentée de plus de 2 millions. À noter que la charte sociale agricole est reconduite et que la participation du canton à l'HEVA Zollikofen n'est désormais plus dans les comptes du SAgr.

Grégory Devaud

Revenu paysan: la palette est large



JEAN-LUC KISSLING

Le rythme de l'exode rural dans notre canton est toujours un peu plus rapide qu'en moyenne suisse. Les très petites exploitations ont disparu en premier. Il est préoccupant de constater la diminution des entreprises de 20 à 30 hectares à une vitesse soutenue (plus de 3% par an), alors qu'au plan suisse, cette catégorie se maintient. Ce qui est significatif, dans le graphique ci-dessous, c'est le déplacement du sommet de la courbe: dans le canton, les exploitations les plus nombreuses se trouvent dans la catégorie 30 à 50 ha en 2010, contre 10 à

20 ha en 1990. L'importante évolution des structures saute aux yeux à la lecture du graphique.

REVENU À LA BAISSÉ, SAUF EN MONTAGNE

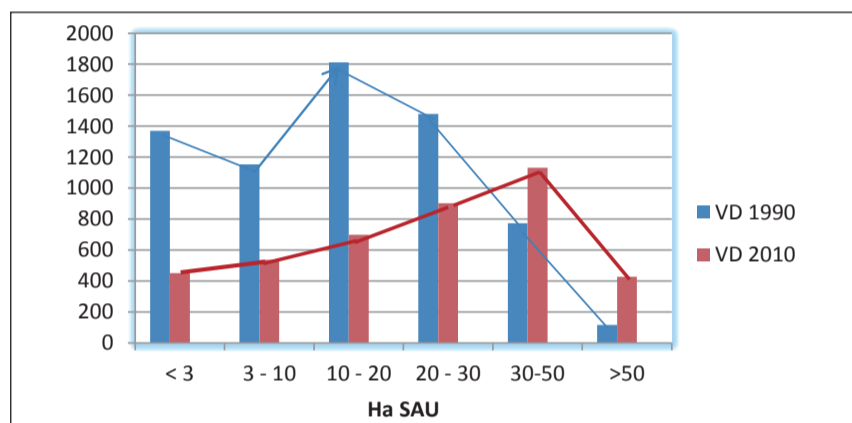
Le revenu agricole moyen des exploitations vaudoises prises en considération pour l'exercice 2010 (1032 comptabilités) indique une contraction de 5,7% par rapport au résultat 2009, alors que la moyenne suisse a baissé de 8,5%.

Cette réduction provient essentiellement de la diminution du chiffre d'affaires en production végétale, atténuée par la légère hausse des paiements directs, surtout en zone de montagne, ainsi que des prestations para-agricoles (travaux pour tiers, locations, etc.). La part de la prestation totale (chiffre d'affaires, ou anciennement produit brut) provenant de la production végétale, sans la commercialisation de vin, est le double de la moyenne suisse, soit 28% contre 15%. À noter que la crise dans le secteur porcin a moins d'impact sur le revenu global en Suisse romande, bien que les conséquences puissent être dramatiques pour les entreprises concernées. Notre canton échappe également au marasme qui frappe la filière de l'Emmental, lequel pèse sur les résultats nationaux.

UNE FORTE DISPERSION DES RÉSULTATS

La dispersion ou variation des revenus des exploitations agricoles est relativement large, reflet de la multiplicité des situations. Cette diversité enrichit la profession, comme d'ailleurs toute chose; quelqu'un n'a-t-il pas dit «L'ennui naquit un jour de l'uniformité»? La mesure de la dispersion du *revenu du travail par UTAF* est bien représentée par le graphique ci-dessous. Quelques clés de lecture en faciliteront l'interprétation.

NOMBRE D'EXPLOITATIONS DANS LE CANTON DE VAUD

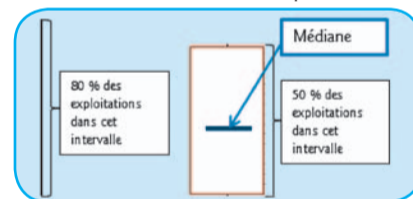


RÉSULTATS GLOBAUX VD ET ART ET COMPARAISON AVEC LE REVENU COMPARABLE

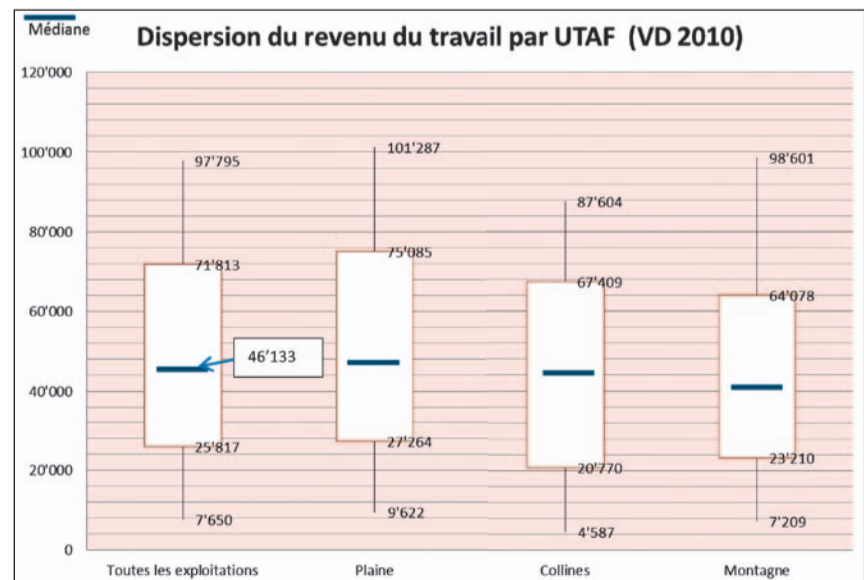
	Dépouillement centralisé ART			Résultats VD (approche statistique)		
	2008	2009	2010	2008	2009	2010
Toutes les régions						
NB d'exploitations de l'échantillon	3'376	3'372	3'202	1'015	1'022	1'032
SAU	20.44	20.69	21.06	30.33	31.19	31.56
Surface en fermage	9.34	9.36	9.69	16.73	17.3	17.66
Actif total	825'000	859'543	873'205	796'937	808'514	832'002
Capital propre de l'exploitation	432'591	446'492	454'926	476'476	477'158	492'864
Prestation brute totale	254'343	255'656	250'181	302'301	309'702	289'293
dont paiements directs	51'522	57'924	59'874	67'175	75'920	77'351
Coût réels	190'197	195'351	194'999	229'935	235'267	219'072
Revenu agricole	64'147	60'305	55'182	72'366	74'435	70'221
Intérêts calculés du capital propre de l'expl.	12'675	9'912	7'506	13'961	10'593	8'063
Revenu du travail	51'472	50'393	47'676	58'405	63'842	62'158
Unités de main-d'oeuvre familiale (UTAF/expl.)	1.23	1.22	1.22	1.22	1.22	1.22
Revenu du travail par UTA familiale	41'732	41'184	39'149	47'873	52'330	50'950
Région de plaine						
Prestation brute totale	319'029	315'981	304'343	315'807	324'450	302'693
dont paiements directs	47'734	53'593	55'378	63'763	70'739	71'565
Coût réels	240'459	243'908	239'715	240'552	247'302	230'410
Revenu agricole	78'570	72'074	64'627	75'255	77'148	72'283
Intérêts calculés du capital propre de l'expl.	14'759	11'440	8'610	14'573	10'995	8'390
Revenu du travail	63'811	60'634	56'017	60'682	66'153	63'893
Unités de main-d'oeuvre familiale (UTAF/expl.)	1.18	1.17	1.16	1.20	1.21	1.21
Revenu du travail par UTA familiale	53'885	51'700	48'458	50'568	54'672	52'804
Salaires comparables 2008/2010: 72'300		72%	67%	76%	73%	
Région des collines						
Prestation brute totale	232'618	233'174	234'042	278'373	283'538	265'175
dont paiements directs	49'256	56'977	58'966	75'348	88'688	90'752
Coût réels	173'809	177'795	182'475	212'305	216'169	201'464
Revenu agricole	58'809	55'379	51'567	66'068	67'369	63'711
Intérêts calculés du capital propre de l'expl.	11'434	8'834	6'848	13'510	10'264	7'722
Revenu du travail	47'375	46'545	44'719	52'558	57'105	55'989
Unités de main-d'oeuvre familiale (UTAF/expl.)	1.2	1.21	1.21	1.23	1.24	1.24
Revenu du travail par UTA familiale	39'318	38'479	37'025	42'730	46'235	45'152
Salaires comparables 2008/2010: 65'800		58%	56%	70%	69%	
Région de montagne						
Prestation brute totale	169'208	175'661	174'501	225'767	229'735	225'041
dont paiements directs	60'083	66'317	68'544	80'816	93'742	97'515
Coût réels	123'545	130'403	131'697	166'612	163'552	157'614
Revenu agricole	45'663	45'258	42'804	59'155	66'183	67'427
Intérêts calculés du capital propre de l'expl.	10'478	8'413	6'302	8'781	7'304	5'859
Revenu du travail	35'185	36'845	36'502	50'374	58'879	61'568
Unités de main-d'oeuvre familiale (UTAF/expl.)	1.34	1.33	1.33	1.28	1.27	1.26
Revenu du travail par UTA familiale	26'189	27'807	27'377	39'355	46'394	48'864
Salaires comparables 2008/2010: 61'350		45%	45%	76%	80%	

UNE FORTE DISPERSION DES RÉSULTATS

La dispersion ou variation des revenus des exploitations agricoles est relativement large, reflet de la multiplicité des situations. Cette diversité enrichit la profession, comme d'ailleurs toute chose; quelqu'un n'a-t-il pas dit «L'ennui naquit un jour de l'uniformité»? La mesure de la dispersion du *revenu du travail par UTAF* est bien représentée par le graphique ci-dessous. Quelques clés de lecture en faciliteront l'interprétation.



Le rapport 2011 de l'Observatoire économique est disponible à:
Prométerre, av. des Jordils 1,
1006 Lausanne – 021 614 24 36 –
jl.kissling@prometerre.ch



Petit lexique des termes utilisés

ART: Agroscope Reckenholz-Tänikon.

Dispersion des résultats: Étalement des résultats autour de la valeur centrale, appelée médiane.

Médiane: Donnée qui coupe l'échantillon par la moitié. Par exemple, la médiane des revenus du travail pour toutes les exploitations, de Fr. 46 133.–, signifie que 50% des exploitations ont un revenu du travail inférieur à ce montant et 50% un revenu du travail supérieur.

Quartile: Comme son nom l'indique, c'est un quart de l'échantillon. Entre la limite supérieure du 1^{er} quartile (25%) et la limite inférieure du dernier quartile supérieur (75%), on trouve 50% des résultats.

UTAF: Unité de travail annuel familial, soit 280 jours/an, à raison de 10 heures/jour.

Participez aux forums de Prométerre!



JACQUES-HENRI ADDOR

Les forums (pour respecter la déclinaison latine du nom, on devrait dire les fora) tirent leur nom du vaste espace éponyme de la Rome antique (le forum), véritable et authentique berceau de la démocratie moderne. Les latins y débattaient de la « chose publique » (res publica, origine étymologique de la « république »), autrement dit de questions d'intérêt général comme de sujets plus politiques, allant jusqu'au fonctionnement du gouvernement et de l'Etat. Le forum était l'endroit par excellence où les protagonistes se mesuraient verbalement, où les idées nouvelles et les programmes politiques voyaient le jour – entraînant leur lot d'alliances ou de sécessions, d'acharnements rhétoriques, de combinaisons et de complots, jusqu'à fomenter des assassinats! Rapidement traduit en langage de nos jours: le forum était « The place to be »!

Les forums de Prométerre n'ont pas l'ambition des harangues historiques et des grands débats qui passionnaient la Rome antique. Ils n'en représentent pas moins des opportunités de s'informer sur les thèmes actuels et les dossiers de première importance, permettent d'échanger des points de vue, de confronter les idées et de participer au débat. Et pour l'organisation professionnelle faitière qu'est Prométerre, d'entretenir un véritable dialogue avec ses membres. De la motte de terre au Château Saint-Maire de Lausanne, des sillons vaudois

Qui est l'agriculture, d'où vient-elle et où va-t-elle? ...Si cette question frappe tôt ou tard les esprits des exploitants, des autorités politiques et jusqu'aux consommateurs sensibles à la qualité des produits qu'ils retrouvent dans leur assiette, elle est d'abord et en permanence au centre des forums de Prométerre.

jusqu'à l'hémicycle du Palais fédéral, en passant par les filières et les marchés, les idées et les arguments se développent lors de rencontres et d'échanges – ceux-là même qu'offrent les forums de Prométerre.

Pour défendre les métiers de la terre et leurs valeurs, la définition d'une politique agricole commune et sa promotion s'appuient sur le dialogue. Les forums de Prométerre en sont le creuset. La tenue de ces forums découle d'une élaboration et d'une organisation bien rodée depuis plusieurs années. Ils

sont ouverts à tous les membres des familles paysannes du canton. A tous les échelons, la participation et la communication sont indispensables pour construire l'avenir des métiers de la terre, défendre et affirmer le rôle essentiel des exploitants, et diffuser leurs perspectives. De la motte de terre à la coupole fédérale, en passant par le Château.

Participer aux forums 2012: un acte citoyen pour mettre en valeur l'ensemble des métiers de la terre. Leurs organisateurs se réjouissent de vous y rencontrer.



Les échanges et les discussions sont d'efficaces fertilisants du débat sur la politique agricole. Les forums de Prométerre sont pensés et organisés dans ce sens, profitez-en!

LES FORUMS DE PROMÉTERRE EN 2012

- Mercredi 22 février 2012: La Côte – Centre – Jura. Grande Salle de Penthalaz, dès 9 h
- Vendredi 24 février 2012: La Broye – Le Nord. Grande Salle de Penthéraz, dès 9 h
- Mercredi 7 mars 2012: Alpes-Riviera – Chablais. Ancien-Stand de Blonay, dès 9 h

Jean-Luc Kissling se met au vert

Après 36 ans passés au service de l'agriculture vaudoise, Jean-Luc Kissling, secrétaire général de Prométerre, prend sa pré-retraite au 1^{er} janvier 2012. Il conservera néanmoins des activités comme secrétaire des Commissions foncière et d'affermage.

Ce moment redouté est donc arrivé. Pas facile de voir un compagnon de route de l'envergure de Jean-Luc Kissling partir en pré-retraite, après de nombreuses années d'une fructueuse collaboration tissée d'entente, de complicité et d'échanges enrichissants.

Jean-Luc Kissling a passé 36 ans au service de la cause agricole vaudoise. Par le jeu de la fusion ayant donné naissance à Prométerre, il aura finalement fait toute sa carrière au sein de la même institution, ce qui est de nos jours suffisamment rare pour être souligné. Economiste de formation, il a fait ses premières armes au sein de l'Office d'estimation de la chambre d'agriculture, dirigé à l'époque par Jean Bonjour. Huit ans plus tard et après avoir été chef d'office durant deux ans, Jean-Luc Kissling a pris la responsabilité du secteur comptabilité du Service vaudois de vulgarisation agricole (SVVA). Son passage au SVVA aura été relativement bref, puisqu'en 1987 Jean-Luc Kissling devient chef de l'Office du crédit agricole de la Chambre vaudoise d'agriculture.

La fusion CVA-FRV-SVVA et la création de Prométerre le propulsent, en 1995, à la fonction de chef du Service comptabilité, fiscalité et révision, chargé en outre des ressources humaines et des finances. Quelques années plus tard, il devient secrétaire général de Prométerre. En janvier prochain, Jean-Luc Kissling quittera donc cette fonction pour s'investir, à quart



temps, dans celle de secrétaire des Commissions foncière et d'affermage. J'ai eu Jean-Luc Kissling comme coéquipier ces dix dernières années et ce fut un plaisir, tant sur le plan humain que professionnel. Excellent connaisseur de l'économie agraire et de la politique agricole, rédacteur hors pair, Jean-Luc Kissling s'est révélé particulièrement à l'aise dans son rôle de secrétaire général. Prométerre a eu la chance de pouvoir compter sur sa maîtrise des thèmes aussi complexes que les Politiques Agricoles successives, l'OMC, l'ALEA, le swissness, le cassis de Dijon, les rapports stratégiques de toute sorte. Jean-Luc Kissling a réalisé un travail de fonds remarquable sans lequel le crédit dont bénéficie notre organisation ne serait pas ce qu'il est aujourd'hui. Ce travail nous a mis en situation de pouvoir nous profiler à la pointe du combat professionnel dans plusieurs dossiers importants. Merci, Jean-Luc, pour tout ce que tu as apporté à Prométerre et à l'agriculture vaudoise, et bon vent à toi!

Luc Thomas

Assurances: gare aux prédateurs!



DANIEL GAY

Un premier exemple. Un chef d'exploitation ou son épouse est poussé à résilier une assurance d'indemnités journalières en cours et à conclure une nouvelle assurance complémentaire, parfois un peu plus complète, souvent plus chère. Séduit par des arguments bien rodés, l'assuré se décide et résilie. Mais les choses se gâtent lorsqu'il s'agit de signer le nouveau contrat et que l'état de santé du proposant n'est pas parfait. Soit on joue franc jeu et la nouvelle assurance refuse le candidat ou introduit des réserves; soit on tait tout ou partie de la réalité – les pires intermédiaires vont jusqu'à le suggérer – et on se rend coupable de ce qu'on appelle une réticence, qui aura pour conséquences un refus sec et sonnante lorsqu'il s'agira de demander des prestations. En matière d'assurances complémentaires, il faut pourtant éviter de perdre les avantages des situations acquises; certains n'hésitent pas à taire ce principe pour prélever leur dû sur d'hasardeux transferts. Un autre exemple. A l'incitation d'un agent d'assurance, une famille résilie l'assurance dentaire d'une fillette; ceci dans le cadre d'un changement de caisse maladie. Or l'enfant va devoir subir un traitement d'orthodontie,

Durant l'automne qui s'achève, de nombreuses familles paysannes et vigneronnes ont été victimes du comportement d'agents d'assurance peu scrupuleux.

dont chacun connaît le coût élevé. Appelé à compléter un questionnaire médical pour la nouvelle caisse, le dentiste traitant ne pourra qu'en faire mention. Des réserves affecteront donc l'assurance dentaire et la famille, en fait de changement de caisse, passera surtout à la caisse...

Un dernier exemple. Un agent d'assurance amène un couple d'agriculteurs à souscrire un contrat de protection juridique; sans donner d'indications précises sur le coût effectif de cette couverture d'assurance, ni surtout rendre le client attentif à la durée du contrat, soit huit ans! Or une telle assurance est parfaitement inutile pour des exploitants vaudois, qui bénéficieraient d'une couverture de protection juridique d'office, de par leur adhésion à leur organisation professionnelle. Le nouveau contrat fait double emploi et ce conseil inadapté entraîne des charges financières superflues.

PRÉFÉRER DES CONSEILLERS DIGNES DE CONFIANCE

Tous les agents d'assurances ne sont certes pas incorrects ou incompetents. Mais les exploitants vaudois doivent savoir que Prométerre met gratuitement à disposition une équipe de conseillers spécialement formés

pour leur servir de guide dans le dédale des assurances. Ces conseillers connaissent mieux que quiconque les besoins du monde rural et exercent leur activité en toute objectivité. Ils ne sont pas commissionnés et s'efforcent de trouver, pour chaque famille

COMMENT DIMINUER LE POIDS DE LA FISCALITÉ

Le revenu agricole peut subir, d'une année à l'autre, d'importantes variations. Investir dans la prévoyance permet de stabiliser le revenu et de limiter les effets de la progression de l'impôt. Là aussi, les conseillers de Prométerre apportent une aide précieuse aux exploitants soucieux d'optimiser leur fiscalité.

Renseignements au Département assurances: 021 966 99 99

ou entreprise, les meilleures solutions en matière de couverture d'assurance. Ces mêmes conseillers – on les appelle alors plutôt inspecteurs – ont aussi pour mission l'affiliation des exploitants aux institutions sociales de l'agriculture vaudoise et à Prométerre. Dans ce domaine

également, leurs compétences sont précieuses. En matière d'AVS par exemple, les inspecteurs veillent à ce que le revenu à venir soit estimé au plus juste lors des reprises d'exploitation, afin de prévenir de douloureux rattrapages et le paiement d'intérêts moratoires.



Les inspecteurs et conseillers de Prométerre: compétence et objectivité. De gauche à droite: André Gindroz, Didier Fattebert, Lucette Marsoni, Philippe Rey, Jean-François Qrangier, François Burnand et Daniel Bourgeois.

Projet pilote Qualité du paysage: l'OFAG teste son concept



SOPHIE
CHANEL

Sur le modèle des réseaux écologiques, ces projets devraient être collectifs, volontaires et régionaux. La Confédération a souhaité tester le concept dans les quatre régions retenues (les Franches-Montagnes (JU), le Limmattal (AG), la Basse-Engadine (GR) et la Plaine de l'Orbe). ProConseil, via le Service de l'agriculture vaudois (Sagr), a été mandaté pour mener à bien le projet paysager sur sol vaudois (sur tout ou partie des territoires des communes d'Arnex-sur-Orbe, de Bavois, de Bofflens, de Chavornay, de Croy, d'Orbe, d'Orny et de Pompaples).

Un périmètre d'environ 4 500 hectares dans la plaine de l'Orbe a été testé durant cette année 2011, pour la conception des projets paysagers de l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG). En effet, dans son projet de Politique Agricole 2014-2017, la Confédération prévoit de verser des contributions à la Qualité du paysage aux exploitants-es.

ProConseil a interprété au plus près le Guide de projet établi par l'OFAG et Agridea. Ce dernier préconisait une participation active des agriculteurs et de la population locale à travers une démarche *bottom up* («de bas en haut»). Pour ce faire, un groupe de travail composé de neuf acteurs régionaux et de six représentants des services cantonaux et d'Agridea s'est réuni tout au long du projet pour élaborer des mesures paysagères régionales. L'OFAG a également suivi les séances de ce comité de pilotage (Copil).

exemples, on peut citer la mise en place de couverts végétaux fleuris en interculture, ou la pose de filets de protection latéraux dans le vignoble. Le rapport de projet sera rendu à la Confédération d'ici à la fin de l'année. Il sera évalué au début de l'année 2012 par un comité réunissant des experts de l'OFAG, de l'OFEV (Office fédéral de l'environnement) et d'Agridea. Suite à leurs conclusions, ProConseil contactera la centaine d'exploitants de la zone de projet fin février.



Photo réalisée par des agriculteurs de la zone de projet dans le cadre de l'enquête auprès de la population.

A L'ÉCOUTE DES EXPLOITANTS

ProConseil a tout d'abord réalisé une étude en deux temps, afin d'apporter une base de discussion sur ce paysage modelé par les grandes cultures. Il s'agissait premièrement de faire une évaluation de l'état existant du paysage. Ensuite, de mener une enquête auprès de la population afin de comprendre les perceptions paysagères et les pratiques du territoire des acteurs régionaux et des visiteurs. Différentes associations locales ont été rencontrées, comme les paysannes vaudoises. Un questionnaire a été élaboré pour les clients du restaurant de Bavois qui offre un point de vue privilégié sur la zone de projet. Enfin, une quinzaine d'agriculteurs ont été interviewés. Au total, les réponses de cent soixante personnes ont été analysées afin de comprendre quels éléments du paysage de la plaine de l'Orbe sont emblématiques et lesquels sont problématiques. Sur la base de l'étude et des discussions, le Copil a défini quatre objectifs paysagers pour le périmètre de projet: la valorisation de la production agricole pour un paysage varié; le maintien et le renforcement des éléments structurants boisés pour un paysage ressourçant; l'aménagement pour la mobilité douce pour un paysage accueillant; la communication pour un usage du territoire respectueux. ProConseil a insisté pour traduire ces objectifs en mesures pertinentes d'un point de vue agricole. Comme

DES CHOIX POUR LE MOINS VARIÉS

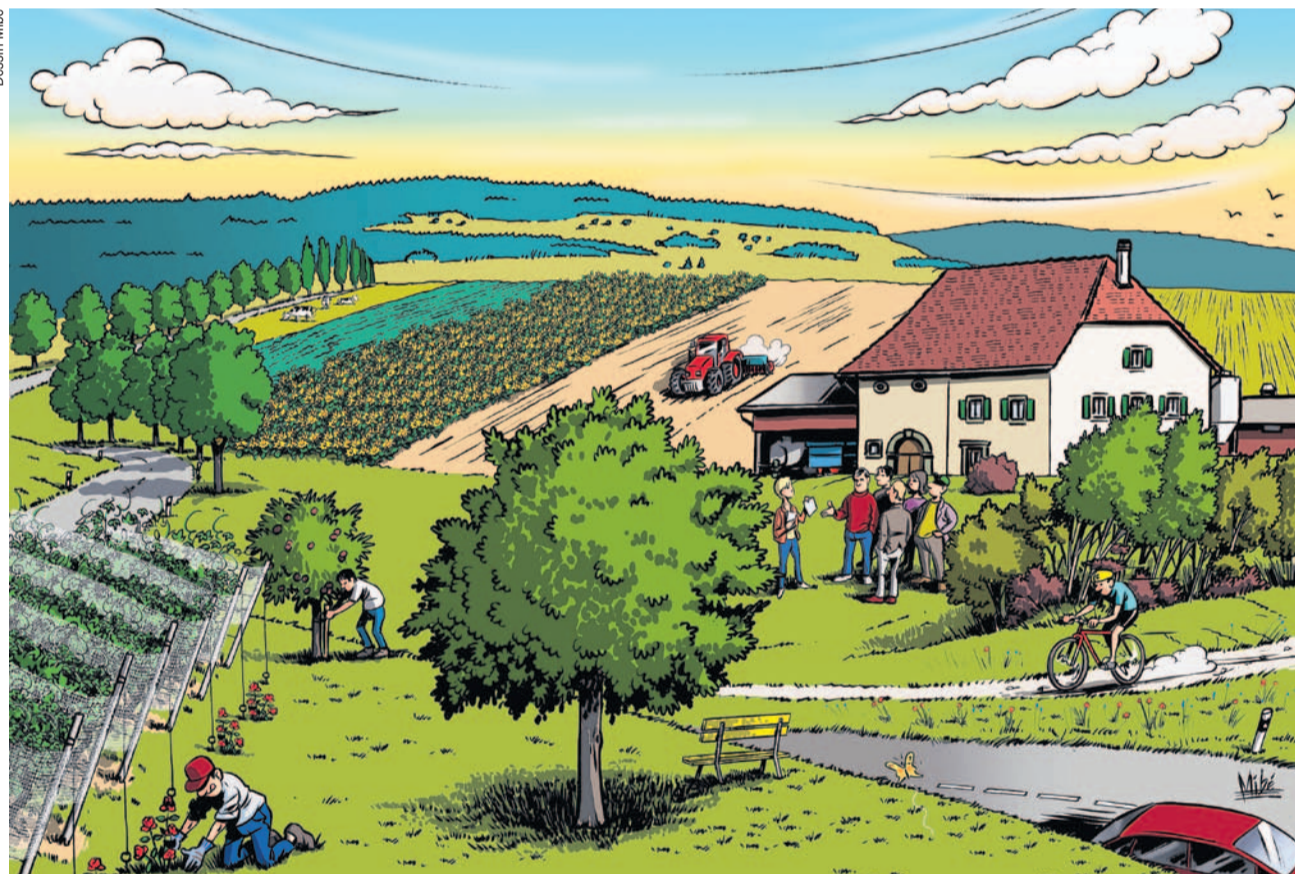
La troisième séance de rencontre des équipes des projets pilotes a eu lieu à Zürich le 15 décembre. Dans leurs orientations paysagères principales, les Jurassiens mettent l'accent sur la diversification des pâturages boisés; les Argoviens souhaitent créer des zones de détente aux abords de la ville; les Grisons proposent de réintroduire la culture de céréales sur les terrasses d'altitude.

Les projets ont pris des formes variées. Les Vaudois ont intégré les agriculteurs à la démarche dès le départ, avec quelques difficultés pour visualiser des mesures relatives à une zone de grandes cultures. En Basse-Engadine, les exploitants ont aussi été associés au groupe de travail, et ont connu une plus grande facilité pour trouver des mesures adéquates à cette région touristique. Dans les Franches-Montagnes, les représentants agricoles ont participé à la mise en place des mesures, définies pour la plupart à l'aide d'outils informatiques. Dans le Limmattal, les agriculteurs ont été peu consultés, le développement du projet est resté aux mains des institutionnels et des urbanistes.

NOUVELLES CONTRIBUTIONS, MAIS SANS NOUVEAU BUDGET

Le projet de la loi sur l'agriculture PA 2014-2017 prévoit des contributions à l'Adaptation (nouvellement renommée «Transition»). Ces contributions (de Fr. 400.- à Fr. 600.-/ha de SAU, en moyenne) sont limitées dans le temps et leur montant est adapté chaque année en fonction des budgets de la Confédération d'une part, et de l'augmentation des contributions environnementales d'autre part. Ainsi chaque franc supplémentaire versé pour la culture biologique ou les systèmes de stabulation, par exemple, est porté en diminution des contributions à la Transition de tous les agriculteurs suisses. Dans ses prévisions budgétaires, la Confédération prévoit un fort développement des contributions à la Qualité du paysage dès 2014. Les enjeux financiers pourraient être très importants pour les agriculteurs vaudois. Le développement d'un projet pilote permet de se préparer à ce nouveau type de contributions socio-environnementales collectives, afin que le principe des vases communicants n'entraîne pas une réduction drastique de la dotation des paiements directs versés aux agriculteurs vaudois.

STÉPHANE TEUSCHER



Assurances de Prométerre: du nouveau dans la gamme!



PATRICK
TORTI

L'observation du marché de l'assurance montre que toutes les compagnies privées proposent bon nombre de produits d'assurance dites de «choses». Toutes ces assurances se ressemblent a priori, mais «le diable se cache dans les détails». En effet, une analyse fine révèle que les différences sont considérables d'un produit à l'autre. Prise en charge, service, étendue de la couverture, prix et franchises éventuelles font partie des éléments à évaluer attentivement avant de signer un contrat. Autre constat: pour la plupart d'entre eux, les produits répondent aux besoins de la population dans son ensemble, mais à y

Dans le courant de 2012, l'éventail de produits destinés aux métiers de la terre va s'élargir. Des assurances ménages, bâtiments et exploitation rejoindront les nombreuses assurances sociales qui ont jusqu'ici fait la réputation de ce département de Prométerre.

regarder de près, peu nombreuses sont les assurances de choses qui tiennent compte des particularités et des nécessités agricoles. C'est dans cet esprit de proximité avec l'agriculture et la viticulture que la direction du Département assurances a approché celle d'Emmental Versicherung, une compagnie bernoise spécialisée dans les assurances agricoles depuis 1874. Sa longue expérience outre-Sarine au service des métiers de la terre, son organisation semblable à celle de Prométerre et son état d'esprit ont séduit. A tel point qu'un partenariat sera prochainement signé offrant ainsi la possibilité aux membres de Prométerre de bénéficier

de couvertures d'assurance répondant parfaitement à leurs besoins. Très concrètement, la responsabilité civile d'exploitation et privée actuellement distribuée par la Société d'assurance dommages FRV SA (SAD) sera progressivement intégrée à celle d'Emmental Versicherung dans le cadre de visites qui auront lieu dans les deux années à venir. En outre, chaque membre de la FRV et de Prométerre pourra dans le cadre du même contrat adhérer selon ses souhaits à l'assurance ménage, bâtiment ou exploitation. Vols, dégâts d'eau, bris de glace, accident et maladie pour les animaux, ainsi que la RC pourront ainsi être assurés par la même police d'assurance, allégeant ainsi l'administra-



Emmental Versicherung a plus d'un siècle d'expérience dans les assurances pour les paysans et l'agriculture.

tion au maximum. Quant au service, il est pour le moins performant, notamment en cas de sinistre, puisqu'une centrale d'appel d'urgence sera à disposition des assurés, 24 heures sur 24, 365 jours par année. Surveillez bien les prochaines éditions de Prométerre Infos et de www.

prometerre.ch! Le feu vert de cette opération y sera assurément relayé, avec tous les détails.

Les nouveaux produits d'assurance RC et choses seront disponibles dans le courant de 2012.